

Réunion CdB GIC du 21/03/2015

14 CdB présents

1-Nouvel Assureur : Le club rencontre des difficultés à trouver un nouvel assureur compétitif ;

L'ancien assureur a proposé de nous assurer en augmentant très fortement la prime. Auparavant, l'assureur demandait une surprime pour les zones particulières. Le président a rencontré différents assureurs lors du salon nautique : les primes vont être doublées. (Actuellement 2200 €, proposé entre 3500 et 5000 €). Une rencontre avec un assureur, recommandé par l'association STW, est en cours. Néanmoins ceci conduit à de nouvelles obligations, pour le club et les CdB du club, demandées par les Assurances :

-Exigence des qualifications, plus formelle : **Permis hauturier, CRR, niveau d'expérience**, qui devront être communiquées à l'assureur, notamment pour le Triangle Atlantique ou zone particulière. Cela renforce la démarche initiée en 2013 par le groupe de travail CdB, de mieux formaliser les CV des CdB et la connaissance par le club, de leurs qualification et expériences. Le président confirme la nécessité pour les CdB demandant un bord, d'envoyer un CV actualisé à la commission navigation. Les assureurs exigent, de plus, que pour un mouillage non hydrographié sur la carte, ou non marqué d'une ancre, et avec débarquement, il sera nécessaire de laisser une personne compétente à bord.

Cette exigence de formalisme (CV et permis), est aussi celle des loueurs.

2- Relation avec les loueurs : Compte tenu des litiges passés et de la nécessité d'avoir un suivi des loueurs, le président insiste, là aussi, sur le formalisme nécessaire : Le club fournit à chaque CdB une fiche sécurité. Une fiche loueurs sera rajoutée ; Nécessité de faire un inventaire contradictoire, au départ et à l'arrivée, signé des deux parties (état général du bateau, inventaire classique, prendre des photos du bateau, extérieur et intérieur). Le CdB enverra également, au retour, une fiche de synthèse au club, sur la qualité de la relation avec le loueur. Le document location sera actualisé.

Un rappel sera fait aux équipiers, membres du club sur les aléas possibles d'une location : le bateau pourra être différent de celui annoncé, les dates pourront être modifiables, voire le lieu d'embarquement, pour des raisons non maîtrisables par le club (recommander de prendre un billet avion échangeable et remboursable ?).

3- Formation : cf. présentation. Pour tous les CdB du club, cursus en 5 étapes obligatoire (Séminaire théorique, semaine embarquée, permis hauturier, CRR, stage Sécurité) + complément (Maxsea, Secourisme ...). Il est rappelé la nécessité d'envoyer chaque année la mise à jour de son CV, soit au club, croisiere@gic-voile.fr, soit à la Commission Navigation (navigation@gic-voile.fr) lors de la demande pour prendre un bord.

-Formation continue : des programmes sont proposés chaque année, chaque CdB peut s'y inscrire : Maxsea, il y a en fait 2 formations complémentaires : présentation générale et théorique par Gilles Bontemps, manipulation pratique et prise en main, une semaine après, par Serge Laporte. La formation Maxsea est obligatoire pour les CdB Cléa2.

4- Nouveau livre de bord : Un groupe de travail a élaboré une nouvelle présentation. Ce livre de bord sera en test en 2015, merci aux CdB de faire un feed back.

5- Navigation 2016 :cf. présentation du premier jet de programme ;

Tour de table des souhaits: Sud- Espagne Atlantique en mai ou sept, Ouest Ecosse/ Baltique Iles Åland/Nouvelle Zélande sud/Sud Angleterre-Scilly en 10j en arrière- saison/Grèce/Tour d'Ecosse par canal calédonien/Sardaigne.

Propositions de programme : cf. Présentation. Une remarque sur la destination St Petersburg où les contraintes administratives russes sont fortes, avec beaucoup de chenilage au moteur.

6- Saison 2015 : Il reste des places d'équipiers sur Zadar du 11-25/07, Stockholm du 18/07 au 1/08, Grèce Samos du 8-22/08. 1 place équipier confirmé sur Brest-Acores début mai, 2 places sur tour de Terre-Neuve en juillet.

7- Remarques et Questions :

-Rajouter à la base CdB, le document du SHOM » Du bon usage des documents nautiques ».

- Question sur l'accessibilité de la base CdB : Envisager de l'ouvrir aux membres, sachant que la plupart des documents sont d'origine publique, sauf les cours CdB et les CV qui doivent rester accessibles uniquement aux CdB.

-Quid de l'accessibilité hors Internet ? Les documents techniques et les cours, les documents officiels, sont disponibles à bord de Cléa. Chaque CdB peut aussi composer son recueil personnel, à partir de cette base, soit en format papier, soit dans un dossier informatique en les enregistrant sur son PC personnel.

-Créer une base de documents officiels qualifications : Permis côtiers, hauturier, CRR. Faire le point de l'existant avec Ana. La Base CV ne sert pas à cela.